

SAINT-URBAIN 29

Dossier de

DEMANDE DE SUBVENTION 2025



A retourner à la mairie de Saint Urbain **avant le 06 avril 2025**

Courriel : saint-urbain29@wanadoo.fr

Nom de l'association :

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- Votre numéro SIRET.
- Vos statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire.
- La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du conseil, du bureau).
- Un relevé d'identité bancaire ou postal.
- Attestation d'assurances 2023 pour utilisation des salles.
- Le dernier rapport annuel d'activité et les derniers comptes approuvés de votre association.

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant un soutien auprès de la Municipalité. Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association.

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association Sigle

N° de SIRET

Adresse de son siège social

Code Postal Commune

Téléphone Courriel

Numéro de récépissé en préfecture (**OBLIGATOIRE**)

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

Identification du responsable de l'association.

(le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom Prénom

Fonction Téléphone

Identification de la personne chargée du dossier de subvention.

Nom Prénom

Fonction Téléphone Courriel

2. COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Nombre d'adhérents de l'association : (à jour de la cotisation statutaire au 31 décembre de l'année écoulée)

ADHERENTS	Hommes	Femmes	Enfants (- 16 ans)	Total
Habitants la commune				
Extérieurs à la commune				
Montant adhésion				

Nombre de bénévoles (1) Nombre total de salariés

Nombre de salariés (2) (en équivalent temps plein travaillé / ETPT)

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés : euros.

(1) Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée.

(2) Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. A titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à 0,8 * 3/12 ETPT, soit 0.2 ETPT.

3. BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice 2024 date de début date de fin

CHARGES	MONTANT en €	PRODUITS	MONTANT en €
TOTAL DES CHARGES	<input type="text"/>	TOTAL DES PRODUITS	<input type="text"/>

Actif au 01/01/2023	<input type="text"/>
Compte bancaire ou livret épargne	<input type="text"/>

L'association sollicite une subvention de euros

4. DESCRIPTION DE L'ASSOCIATION (si pas déjà renseignées)

Quels sont les objectifs de votre association ?

.....
.....
.....
.....

Quel en est le contenu ?

.....
.....
.....
.....

Quels en sont les publics ciblés ?

.....
.....
.....
.....

Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) d'intervention ?

.....
.....

Quelles sont les manifestations, actions prévues en 2023 ? (Si possible un calendrier).

.....
.....
.....
.....
.....

5. COORDONNEES BANCAIRES (si pas déjà données)

Nom du titulaire du compte Banque ou centre

Domiciliation

Code Banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Fait, le à

Signature

Les données recueillies seront conservées jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.